

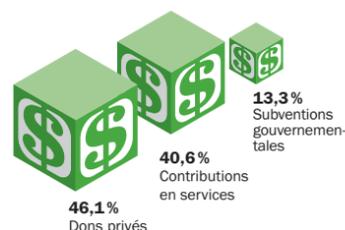
Ressources et dépenses

États financiers 2007-2008

Le budget du Bureau international des droits des enfants pour la période 2007-2008 a été de 652,866 \$ CAD. Le surplus des revenus sur les dépenses au 31 mars 2008 s'élevait à 1,871 \$ CAD.

Revenus

Du 1^{er} avril 2007 au 31 mars 2008



Pour la période 2007-2008, l'activité du Bureau a été rendue possible grâce aux dons du secteur privé (46,1 %), aux contributions en services (40,6%) et aux subventions gouvernementales (13,3 %), totalisant des revenus de 652,866 \$ CAD.

Dépenses

Du 1^{er} avril 2007 au 31 mars 2008



Les dépenses relatives à la gouvernance et à l'administration se sont élevées à 62,698 \$ CAD tandis que des ressources de 588,297 \$ CAD ont été consacrées au développement des programmes. Au total, les dépenses se sont élevées à 650,995 \$ CAD.

S. Sullivan CND

Sheila Sullivan, c.n.d. Trésorière

Vérificateur:
Rocheleau Labranche et Associés
comptables agréés

Note: Les états financiers et le rapport du vérificateur sont disponibles au Bureau international des droits des enfants.

Remerciements

Le travail du Bureau international des droits des enfants a été rendu possible grâce à la généreuse contribution des donateurs et partenaires suivants:

Association des centres jeunesse du Québec
Association des femmes autochtones du Canada
Canadian Peacebuilding Coordinating Committee
Canadian Physician for Aid and Relief
Care Canada
Centres jeunesse de Montréal - Institut universitaire
Centre international pour la prévention de la criminalité
Coalition Canadienne des Droits des Enfants
Congregation of the Presentation
Conseil Canadien pour les Réfugiés
DeSève Proulx Communications
DynaCharge Laser Inc.
École d'été 2008 - UQAM
Filles de Jésus
Filles de Marie-de-l'Assomption
Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul
Filles de la Charité du Sacré-Coeur-de-Jésus
Filles de la Croix
Filles de la Sagesse du Canada
Fondation Émilie-Jauron
Fondation pour la Pédiatrie Sociale
Forum sur les Enfants dans les Conflits Armés, Canada
Gendarmerie Royale du Canada
Gouvernement de la Suède - Ministère des Affaires étrangères
Gouvernement du Canada - Agence canadienne de développement international
Gouvernement du Canada - Sécurité publique Canada (section Québec)
Gouvernement du Canada - Agence des services frontaliers du Canada
Gouvernement du Canada - Ministère de la Justice
Gouvernement du Canada - Ministère des Affaires Étrangères et du Commerce International
Gouvernement du Canada - Citoyenneté et Immigration Canada
Gouvernement du Québec - Ministère de la Justice
Gouvernement du Québec - Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles
Gouvernement du Québec - Ministère de la Santé et des Services sociaux
Gouvernement du Québec - Ministère de la Sécurité publique
Grey Nuns Regional Center
Institut de Notre-Dame du Bon Conseil
Institut des Filles Réparatrices du Divin-Coeur
Institut Jeanne d'Arc
Les Oeuvres Le Royer
LICADHO - Droits le personne, Cambodge
Missionnaires Oblates de Saint-Boniface
Moniales Carmélites Déchaussées
National Council for Childhood and Motherhood - Egypte
Oblates Franciscaines de St-Joseph
Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime
Petites Franciscaines de Marie
Petites Sœurs de Sainte-Famille
Plan Canada
Plan International - Canada
Programme régional d'accueil et d'intégration des demandeurs d'asile
Raoul Wallenberg Institute of Human Rights and Humanitarian Law
Religieuses de Jésus-Marie
RONA
Save the Children - Canada
Save the Children - Suède
Separated Children Intervention and Orientation Network
Servantes de Notre-Dame Reine du Clergé
Servantes du Saint-Coeur de Marie
Service de Police de la Ville de Montréal

Sisters of Charity of St-Louis, Calgary
Sisters of Charity of the Immaculate Conception
Sisters of Mercy of Newfoundland
Sisters of the Order of St Benedict
Société du Sacré-Coeur
Sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge
Sœurs de l'Enfant-Jésus de Chauffailles
Sœurs de la Charité, Ottawa
Sœurs de la Charité, Québec
Sœurs de la Charité de Saint-Louis, Montréal
Sœurs de la Congrégation Notre-Dame, Montréal
Sœurs de la Miséricorde, Montréal
Sœurs de la Présentation, Saskatchewan
Sœurs de la Présentation de Marie
Sœurs de la Providence de Saint-Vincent-de-Paul
Sœurs de la Providence, Montréal
Sœurs de Notre-Dame Auxiliatrice
Sœurs de Notre-Dame des Missions
Sœurs de Notre-Dame du Bon-Conseil
Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire
Sœurs de Sainte-Anne
Sœurs de Sainte-Croix
Sœurs de Saint-François d'Assise, Charlesbourg
Sœurs de Saint-François d'Assise, Montréal
Sœurs de Saint-Joseph, Hamilton
Sœurs de Saint-Joseph, Petersborough
Sœurs de Saint-Joseph, Saint-Hyacinthe
Sœurs de Saint-Joseph, Saint-Vallier
Sœurs de Saint-Joseph, Sault Ste-Marie
Sœurs de Saint-Joseph, Toronto
Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, Longueuil
Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, Winnipeg
Sœurs du Bon Pasteur, Québec
Sœurs du Sauveur
Sœurs Franciscaines Missionnaires de l'Immaculée-Conception
Sœurs Grises, Montréal
Sœurs Hospitalières de Saint-Joseph
Sœurs Missionnaires de Notre-Dame-des-Anges
Sœurs Ursulines, Bruno
Sœurs Ursulines, Chatham
Sœurs Ursulines, Loretteville
Sœurs Ursulines, Québec
Sûreté du Québec
Telus
UNICEF Canada
UNICEF Québec
Université Saint-Paul
Ville de Montréal
Vision Mondiale Canada
Via Rail Canada
War Child Canada

Donateurs individuels

Nicholas Bala
Gilles Bazinet
Jean De Sève
Douglas McGurk
Nora Patrich
Gaëtan Proulx

Le Bureau international des droits des enfants a la chance et le privilège de pouvoir compter sur des professionnel(le)s, stagiaires et étudiant(e)s qui lui offrent gracieusement leurs services. Grâce à eux et une organisation simple et efficace, le Bureau est en mesure de réduire au minimum ses coûts administratifs. Merci tout particulièrement aux personnes qui ont accepté d'être rencontrées dans le cadre des entrevues, de participer aux groupes de discussion ou de nous envoyer leurs commentaires écrits en lien avec l'un ou l'autre des projets.



Rapport 2007/2008

Bureau international des droits des enfants
International Bureau for Children's Rights
Oficina Internacional de los Derechos del Niño

2715, Chemin de la Côte-Ste-Catherine
Montréal, Québec
CANADA H3T 1B6

Téléphone: (514) 932-7656

Télécopieur: (514) 932-9453

Courriel: info@ibcr.org

www.ibcr.org



Gouverneure générale

Message de Son Excellence la très honorable Michaëlle Jean, gouverneure générale du Canada et Présidente d'honneur du Bureau international des droits des enfants (IBCR)



Depuis plusieurs années, les membres du Bureau international des droits des enfants (IBCR) mettent en œuvre tout leur savoir-faire et leur expertise afin que les enfants puissent bénéficier pleinement des droits qui leur sont conférés.

Une des plus grandes tragédies de notre temps est, selon moi, la maltraitance subie par les enfants et les jeunes. Partout dans le monde, même au sein d'une société égalitaire et progressiste comme la nôtre, les plus vulnérables ne sont toujours pas à l'abri de la négligence et de la violence. Il est de notre devoir de les protéger contre toutes les formes de mauvais traitements. Nous avons besoin de dialogues plus nombreux entre les experts et les responsables des politiques, entre les jeunes et celles et ceux qui se sont engagés à les aider. L'urgence de cette situation ne fait aucun doute dans mon esprit.

L'IBCR et leurs partenaires contribuent de manière remarquable à l'amélioration de la qualité de vie des enfants et des jeunes, au Canada ainsi qu'au-delà de nos frontières. Faisant la lumière sur la nature d'un problème auquel il est essentiel de trouver des solutions concrètes, les recherches qu'ils effectuent dans ce domaine ont une valeur inestimable. La somme de leurs efforts redonne l'espoir et la capacité de saisir leurs rêves aux plus démunis.

Je tiens à saluer la volonté et l'engagement de ces femmes et de ces hommes qui travaillent sans relâche afin de mettre un frein à la violence contre nos jeunes, sous toutes ses formes. Ils en sont les véritables défenseurs. Je suis fier de leurs réalisations.

Michaëlle Jean
2008

Le Président

Message du Président



Encore une année passée au Bureau... Une année riche en nouveautés et en belles perspectives d'avenir! En effet, un vent de changement a soufflé sur le Bureau en cette 13^{ème} année d'existence.

Cela commence par la direction du Bureau. Après 10 années de bons et loyaux services en tant que directeur général, dont nous lui sommes extrêmement reconnaissants, Jean-François Noël est parti vers de nouveaux horizons au sein du gouvernement canadien. Il a été remplacé par notre nouvelle directrice depuis Septembre 2007, Nadja Pollaert.

Elle a su incontestablement s'adapter et continue à faire vivre la dimension internationale de l'engagement du Bureau. Je ne doute pas que Nadja Pollaert saura apporter une indéniable valeur ajoutée à l'action du

Bureau, au bénéfice de la promotion des droits des enfants dans le monde.

Par ailleurs, ce changement de direction a permis de mettre en place de nombreuses évolutions, notamment au niveau de la communication. Le Bureau a su établir et renforcer des partenariats avec des organisations, partageant sa vision et ses valeurs, particulièrement concernant la mise en Œuvre de la Convention relative aux Droits de l'Enfant à tous les niveaux.

L'IBCR entend bien se concentrer sur les deux aspects qui font son originalité, son efficacité et sa qualité. Il s'agit ici de sa méthodologie de travail qui lui permet d'être à la fois un expert reconnu dans son domaine de la défense des droits des enfants, et une organisation tournée vers l'aspect pratique et directement utile à la progression de cette cause dans le monde.

En effet, le Bureau international des droits des enfants doit son caractère unique à sa capacité à présenter de manière accessible les sujets de fond qu'il aborde. En cela réside le deuxième aspect principal du Bureau : rendre accessibles, disponibles et donc réellement utiles, les différentes informations recueillies.

Enfin, il est évidemment important de remercier tous ceux qui aident quotidiennement ou ponctuellement au développement du Bureau et à la réalisation de ses projets. Sans eux, sans leur dynamisme et leur engagement, il est clair que tout cela ne pourrait être envisageable.

Un nouveau grand défi est malgré tout apparu à l'horizon. En cette année 2008, force est de constater que les progrès restent modestes sur le terrain de la promotion des droits des enfants. On ne reprendra pas ici les éléments noirs, sinon très gris, du tableau mondial. Constatons seulement que la montée de la paupérisation précipitant nombre de familles dans la pauvreté de part le monde a forcément des conséquences sur le sort fait aux enfants. A l'autre bout du spectre, ce sont plus des devoirs des enfants dont on parle que leurs droits. Dans ces conditions, il nous faut souhaiter que 2009, année du 20^{ème} anniversaire de l'adoption de la CDE, et 2010, année du 20^{ème} anniversaire de son entrée en vigueur soient des moments privilégiés de remobilisation de la communauté internationale et des États. Et déjà de sa promotion.

Le Bureau, pour sa part, entend y contribuer.

Jean-Pierre Rosenczweig
Président du Bureau international des droits des enfants
Président du Tribunal pour enfants de Bobigny (France)

Bureau international des droits des enfants

Conseil d'administration 2007-2008

PRÉSIDENT

Jean-Pierre Rosenczweig
Vice-Président du Tribunal de Grande Instance de Bobigny, France

TRÉSOSIERE

Sœur Sheila Sullivan, CND
Religieuse, membre de la Congrégation Notre-Dame, Canada

SECRÉTAIRE

Maitre Fabrice Benoit
Avocat, Canada

VICE-PRÉSIDENT - PROGRAMMATION

Professeur Nicholas C. Bala
Professeur, Université de Queen's, Canada

VICE-PRÉSIDENT - LEVÉE DE FONDS (INTERNATIONAL)

Maitre Håkan Friman
Directeur-adjoint, Division du droit criminel, ministère de la Justice, Suède

VICE - PRÉSIDENTE - LIAISON AVEC LES NATIONS UNIES

Ambassadrice Moushira Khattab
Ambassadrice d'Égypte

VICE-PRÉSIDENT - LEVÉE DE FONDS (AMÉRIQUE DU NORD)

George Stamatidis
Étudiant en Sciences Politiques, Université du Québec à Montréal, Canada

MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Maitre Mary-Anne Kirvan
Avocate, Canada

MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Benoît Van Keirsbilck
Directeur, Service Droit des jeunes, Belgique

Table des matières

2 Message de Son Excellence la très honorable Michaëlle Jean

3 Message du Président
Conseil d'administration 2007-2008

4 Message de la Directrice Générale
L'équipe 2007-2008

5 Mission et objectifs

6 Ce qui a marqué 2007-2008

8 Le Bureau et vous...

10 BILAN 2007-2008

Les enfants victimes et témoins d'actes criminels

11 La traite et l'exploitation sexuelle des enfants

13 Profils nationaux

16 Ressources et dépenses

Remerciements

ISBN 978-0-9738554-6-3

Conception visuelle et design graphique réalisés par DeSève Proulx Communications Inc.

L'image qui figure en couverture, du présent rapport, est tirée d'une Œuvre de l'artiste Marie Denise Douyon, utilisée avec la permission de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec.

L'équipe 2007-2008

Le personnel

DIRECTRICE GÉNÉRALE

Nadja Pollaert

DIRECTEUR
ADMINISTRATIF

Luc Ouimet

CHARGÉS DE PROGRAMME

Catherine Gauvreau

Guillaume Landry

Nalini Vaddapalli

CONSULTANTE EN GESTION

Anissa Bouyahi

CONSULTANTE -
CHERCHEUSE ASSOCIÉE

Mélanie M. Gagnon

COORDONNATRICE
DES RELATIONS AVEC
LA COMMUNAUTÉ

Louise Gagné

ASSISTANTE
ADMINISTRATIVE

Berthilde Murorunkwere

Nous tenons à transmettre un chaleureux remerciement tout particulier à Madame Edith Ducharme et Monsieur Richard Therrien pour leur soutien et leur engagement auprès du Bureau, tout au long de cette année.

Les consultant(e)s et autres collaborateurs/trices

Jennifer Adams
Jean Beaudoin
Julie Blanc
Patrick Bolland
Nancy Bono
Sophie Borel
Christina Clark
Ibrahim Diouf
Amélie Drouin
Nadine Grant
Martin Hebert
Abdel Ibrahim Idrissi
Salima Kara
Annie Khalil
Dominique LaRochelle

Mélanie M. Gagnon
Jill McLean
Marlene Menzies
Christina Préfontaine
Gaëtan Proulx
Rena Ramkay
François Riguet
Shelagh Roxburgh
Dennis Stuebing
Chris Sidoti
Suzanne Taillon
Nalini Vaddapalli
Kathy Vandergrift
Lisa Wolf

Les stagiaires

Rachelle Anctil
Myriam Arley-Jougard
Mylène Barrière
Sonam Batard
Nancy Bono
Kelsey Buchanan
Stéphanie Burel
Patricia Carrio
Macrine Catteloin
Charles Dalens
Caroline Duvieusart-Dér
Alice Laëticia Fomen

Louis-Philippe Jannard
Jordana Laporte
Marie-Eve Lemieux
Lisa LeRoy
Myriam Lieb
Frédéric Massicotte
Maya Stern Plaza
Claire Poretz
Maria José Ramos
Shayan Remtoulah
Selena Ross
Morvary Samaré
Nawel Smoun

Les bénévoles

Josée Bailly
Isabelle Bergeron
Guillaume Bigaouette
Marleah Blom
Christina Cabral
Catherine Dion-Lafont
Louise Gagné
Marcel Gavreau
Stéphanie Gauvreau

Thérèse Godbout Gauvreau
Aidan Jeffery
Christine Kabanda
Sonia Labranche
Annick Lescop
Maria Molfino
Savina Savidis
Maya Stern Plaza
Tania Wihl
Jean-Sébastien Zavallone

La Directrice générale

Message de la Directrice générale



En poste depuis septembre 2007, j'ai eu le privilège de poursuivre le travail de Jean-François Noël, à la suite de son départ au Ministère de la Justice du Canada. À mon arrivée, j'ai trouvé une équipe professionnelle, qualifiée et très motivée qui m'a grandement soutenue et a facilité mon introduction aux multiples dossiers et enjeux reliés à la mission de l'IBCR.

J'ai été touchée par la confiance du Conseil d'administration lorsqu'il m'a confié la direction générale de l'IBCR. J'ai tenté, depuis que je suis en poste, d'être à la hauteur de ce nouveau défi professionnel. Chose certaine, je suis très honorée de pouvoir continuer à me consacrer au respect et à la promotion des droits humains.

Même si nous allons célébrer le 20^{ème} anniversaire de l'adoption de la Convention relative aux droits de

l'enfant par les Nations Unies, en 2009, beaucoup de défis s'offrent encore à nous pour nous assurer que les droits des enfants soient pris en compte et respectés ici et ailleurs.

Ainsi, le présent rapport dresse un bilan des activités et réalisations du Bureau international des droits des enfants (IBCR), du 1^{er} avril 2007 au 31 mars 2008.

En mars 2008, le Bureau a reçu un appui de l'Organisation internationale de la Francophonie pour mettre en œuvre un projet de surveillance des droits de l'enfant dans les Grands Lacs africains. L'objectif est de mesurer les progrès en matière de mise en œuvre de la Convention relative aux droits de l'enfant et de promouvoir les bonnes pratiques à cet égard, au Burundi, au Congo, en République Démocratique du Congo et au Rwanda.

Par ailleurs, à la suite de l'adoption des «Lignes directrices en matière de justice dans les affaires impliquant les enfants victimes et témoins d'actes criminels» (Résolution ECOSOC 2005/20), le Bureau a mis la dernière main à la loi modèle (Model law) et a continué à travailler en partenariat avec ONUDC et UNICEF sur le guide de mise en œuvre des Lignes directrices (Implementation Handbook).

Finalement, l'IBCR a finalisé sa recherche-action sur les enfants victimes de la traite au Québec. À la suite de cette recherche-action de deux ans, l'IBCR a voulu communiquer, bonifier et rendre utile les résultats obtenus en proposant une formation sur la traite des jeunes filles au Québec à l'intention des organismes de première ligne. Cette formation sera donnée aux différents intervenants travaillant auprès de jeunes filles à risque (i.e.: jeunes de la rue et jeunes autochtones) ou à des filles impliquées dans des activités criminelles, afin de mieux les appuyer pour intervenir plus efficacement. Ce projet qui nous tient beaucoup à cœur a pu se concrétiser grâce au soutien de Condition féminine Canada.

Outre ces activités, le lecteur trouvera dans le présent rapport une foule d'informations sur le Bureau international des droits des enfants, sa mission et ses objectifs, la contribution personnelle de certains membres de son équipe, qu'ils soient des membres du personnel, des stagiaires ou des membres de son Conseil d'administration. Le lecteur y trouvera également, comme c'est la coutume, une présentation sommaire des résultats financiers de la dernière année.

Je profite de l'occasion pour remercier chaleureusement les membres du Conseil d'administration pour leur soutien, leurs conseils toujours avisés, de même que les partenaires financiers pour leur confiance, et tout particulièrement les communautés religieuses du Québec et du Canada pour leur appui indéfectible. Merci aussi aux gouvernements du Canada et de la Suède pour leur soutien à nos projets. Merci enfin à la merveilleuse équipe du Bureau pour son professionnalisme et la qualité de son travail, et tout spécialement à la quarantaine de stagiaires et bénévoles qui, tout au cours de l'année, ont consacré si généreusement leur savoir et leur temps au Bureau et à la cause qu'il défend.

Nadja Pollaert

Madame Nadja Pollaert
Directrice générale du Bureau international des droits des enfants

Mission et objectifs

Organisation internationale non gouvernementale créée en septembre 1994, à l'initiative de la Juge Andrée Ruffo (Canada) et de Monsieur Bernard Kouchner (France), le Bureau international des droits des enfants (IBCR) siège à Montréal, au Canada.

Sa mission première est de promouvoir et de protéger les droits de l'enfant conformément à la Convention relative aux droits de l'enfant (CDE) et à ses protocoles facultatifs, tout en s'inspirant des engagements de la communauté internationale dans le domaine des droits de l'enfant, notamment les objectifs du millénaire pour le développement.

Objectifs généraux

L'IBCR existe parce qu'encore aujourd'hui ...

... des enfants sont **victimes de la traite à des fins d'exploitation sexuelle, de travail forcé et de vente d'organe**

Malgré les avancés dans la lutte contre la traite des personnes, nombre d'enfants des quatre coins du monde sont encore aujourd'hui victimes de cette industrie criminelle. Par la compilation de données sur le phénomène et le développement d'outils servant à mieux équiper ceux et celles qui travaillent à enrailler le problème, le bureau contribue à protéger les enfants contre la traite au Canada et ailleurs dans le monde.

... des enfants sont **victimes et témoins d'actes criminels**

Partout dans le monde, des millions d'enfants sont confrontés aux systèmes de justice, soit pour témoigner d'un acte criminel qu'ils ont subi, soit pour être interrogés sur un événement qu'ils ont vu. Les droits de ces enfants doivent être respectés. Les Lignes directrices encadrent les acteurs qui visent à faire témoigner des enfants victimes ou témoins d'actes criminels. Ces enfants ont des droits et requièrent une protection particulière.

... des enfants sont **victimes des conflits armés**

Des centaines de milliers de garçons et de filles sur tous les continents subissent les contrecoups des conflits armés. L'IBCR coordonne l'action conjointe de la société civile canadienne et du gouvernement du Canada en vue d'améliorer les politiques et programmes destinés à faire respecter les droits des enfants touchés par les conflits armés.

Moyens d'action

Information

Face à ces enjeux, l'IBCR agit pour que les droits de ces enfants demeurent au centre des préoccupations des intervenants gouvernementaux et non gouvernementaux.

Pour ce faire, l'IBCR a su compiler une quantité d'informations précieuses en vue de développer des stratégies de prévention et d'intervention efficaces.

L'IBCR est convaincu qu'en partageant les connaissances et les bonnes pratiques, ainsi qu'en développant des partenariats stratégiques, ses travaux et ses recherches auront un impact réel sur la mise en œuvre de la Convention relative aux droits de l'enfant.

Un plaidoyer pour contribuer à la mise en œuvre de la Convention relative aux droits de l'enfant

Le programme des **Profiles nationaux** évalue l'état de la mise en œuvre de la Convention et contribue à mettre de l'avant les stratégies efficaces à l'aide d'analyses régionales.

Le programme de la **Traite** concerta les différents acteurs municipaux, provinciaux et nationaux ainsi que des organismes concernés par ce phénomène.

Le programme des **lignes directrices pour les enfants victimes et témoins d'actes criminels** travaille à promouvoir cet outil en partenariat avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) et l'UNICEF.

Recherche et Expertise

Ce que l'IBCR apporte...

- Élaboration de modèles et d'outils de surveillance portant sur la Convention relative aux droits des enfants dans différents pays.
- Mise en place de coalitions sur des questions stratégiques, partage des connaissances et des bonnes pratiques.
- Expertise juridique et analytique concernant les droits de l'enfant reconnue par diverses organisations et partenaires locaux, nationaux et internationaux.
- Rigueur méthodologique dans le secteur de la recherche sur les droits de l'enfant, professionnalisme et équipe multidisciplinaire et engagée.

Ce qui a marqué 2007-2008, une année riche en événements ...

En mars 2007, l'IBCR a lancé son second rapport régional en anglais sur les droits de l'enfant en Afrique du Nord intitulé « **Making Children's Rights Work in North Africa; Country Profiles in Algeria, Egypt, Libya, Morocco and Tunisia.** »

Le 5 avril 2007, le Bureau a animé un Séminaire dans le cours « Droit de l'immigration et des réfugiés » à la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke (Sherbrooke, Canada)

Du 19 au 29 avril 2007, le Bureau prend part au Jury des documentaires dans le cadre du festival Pan-Africa International, 23^{ème} Journées du cinéma africain et créole, de Vues d'Afrique (Montréal, Canada).

Du 23 au 27 avril 2007, le Bureau a participé à la 16^{ème} session de la **Commission pour la prévention du crime et de la justice pénale**, à Vienne (Autriche).

Le 26 avril 2007, l'IBCR, ainsi que l'ONUDC, l'UNICEF et le Centre de recherche INNOCENTI, publient la **version adaptée aux enfants** des « Lignes directrices en matière de justice dans les affaires concernant les enfants victimes et témoins d'actes criminels », désormais disponible en six langues (anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe).

En mai 2007, le Bureau donne une présentation sur les « Lignes directrices en matière de justice pour les enfants victimes et témoins d'actes criminels » au **Symposium régional sur l'harmonisation des lois portant sur les enfants en Afrique orientale et australe**, à Nairobi (Kenya).

Le 16 mai 2007, le Bureau donne un cours sur les enfants dans les conflits armés dans le cadre du Séminaire d'approfondissement des Missions de Paix des Nations Unies organisé par l'Institut des Nations Unies pour la Formation et la Recherche (UNITAR) et l'Université du Québec à Montréal (UQAM), (Montréal, Canada)

Au mois de juin 2007, le Bureau lance la **version arabe** du rapport intitulé de « **Making Children's Rights Work in North Africa; Country Profiles in Algeria, Egypt, Libya, Morocco and Tunisia.** », dans le cadre du lancement de la version arabe de l'étude du Secrétaire général des Nations Unies sur la violence faite aux enfants, dans le cadre de la 3^{ème} conférence régionale pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord (Le Caire, Égypte).

Le 25 août 2007 est marqué par la participation du Bureau au **Forum Social Québécois** (Montréal, Canada).

L'été 2007 a également été ponctué de rencontres de travail pour promouvoir les **profils nationaux** en Afrique de l'Ouest et du Centre (Juin 2007, Dakar, Sénégal) ainsi qu'en Afrique du Nord et au Moyen Orient (Septembre 2007, Beyrouth, Liban et Amman, Jordanie).

Le 20 septembre 2007, IBCR a donné un atelier au cours de la Conférence nationale sur les enfants disparus. (Ottawa, Canada)

En septembre 2007, le Bureau international des droits des enfants est invité à occuper le poste de coordonnateur pour le Forum sur les enfants et les conflits armés, un réseau actif sous l'égide de Paix Durable (Ottawa, Canada).

C'est aussi en septembre 2007 que **Me Jean-François Noël** accepte un nouveau défi au Ministère de la Justice du Canada et quitte ses fonctions de Directeur général de l'IBCR, poste qu'il occupait depuis 1999. Il est alors remplacé par **Madame Nadja Pollaert**.

Le 17 octobre 2007, le Bureau donne une conférence sur la traite d'enfants au Québec lors d'un souper bénéfique organisé par la Fondation Jyotis, (Montréal, Canada).

Le 29 Octobre 2007, le Bureau a animé un atelier dans le cadre du Colloque québécois sur la maltraitance envers les enfants et les adolescents (Montréal, Canada).

En octobre 2007, le personnel de l'IBCR a pu bénéficier d'une **formation organisée par l'Agence canadienne de Développement international** sur les normes minimales en matière d'éducation en situation d'urgence (Gatineau, Canada).

En novembre 2007, la Directrice générale du Bureau, Madame Nadja Pollaert, est élue au Conseil d'administration de la Coalition canadienne sur les droits de l'enfant.

Le 22 novembre 2007, le Bureau fait une présentation au Comité fédéral contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales, (Ottawa, Canada).

Les 17 et 18 janvier 2008 se déroule l'**atelier sur la réintégration des enfants touchés par les conflits armés**, co-organisé par le Bureau à l'Université St-Paul (Ottawa, Canada).

Le 30 janvier 2008, le Bureau donne le cours intitulé « Droit international et populations vulnérables, droit international de l'enfance » au département des sciences juridiques à l'Université du Québec à Montréal (Montréal, Québec).

Du 4 au 8 février 2008, le Bureau organise une **formation sur les bonnes pratiques d'intervention en matière d'exploitation sexuelle** (LICADHO, Phnom Penh, Cambodge).



Le 12 février 2008, l'IBCR est invité à donner une allocution sur la situation des filles dans les conflits armés en Afrique de l'Ouest (ENTRECULTURAS, Madrid, Espagne).

Du 13 au 15 février 2008, le Bureau a pris part au « **Vienna Forum Against Human trafficking** » (Vienne, Autriche).

Le 7 mars 2008 a eu lieu un **atelier international sur la prévention et l'application de la résolution du Conseil de Sécurité 1612 sur les enfants dans les conflits armés**, organisé par le Bureau (Montréal, Canada).

Le 28 mars 2008, le Bureau fait une présentation à la Table ronde intitulée « Prévenir la violence envers les femmes et les filles, une expérience cambodgienne » à l'Université du Québec à Montréal (Montréal, Canada).



Le Bureau **et vous...**

Sans eux, le Bureau ne serait pas ce qu'il est. Voici quelques personnes indispensables au rayonnement du Bureau ...



Ambassadrice Moushira Khattab – Vice-présidente du Conseil d'Administration – Liaison avec les Nations Unies, Secrétaire générale du Conseil national pour l'Enfance et la Maternité

(Égypte), Membre du Comité des Droits de l'enfant.

«L'IBCR contribue grandement, à travers des efforts globaux, à mettre en œuvre les droits de l'enfant, à l'aide d'au moins deux piliers : les Lignes directrices en matière de justice dans les affaires concernant les enfants victimes et témoins d'actes criminels adopté par les Nations Unies et le programme des profils nationaux. Le Comité des droits de l'enfant recommande systématiquement à tous les États d'utiliser ces lignes directrices. Je suis fière de faire partie de l'équipe de l'IBCR et je ne ménagerai pas mes efforts pour l'aider à remplir sa mission. »



Nicholas C. Bala, vice-président du Conseil d'administration responsable de la programmation - Professeur en droit de la famille et en droits de l'enfant à l'Université

Queen's (Kingston, Canada)

«J'ai élaboré de nombreuses recherches sur les problèmes légaux liés aux enfants au Canada, en particulier concernant les enfants victimes et témoins d'actes criminels. Et le fait d'être associé à une organisation qui joue un rôle international aussi important dans la promotion des droits des enfants victimes et témoins est pour moi un privilège. J'apprécie l'implication du Bureau dans la promotion des droits et des besoins des enfants au Canada et au niveau international, protégeant ainsi les êtres qui sont parmi les plus vulnérables au monde et qui représentent pourtant l'avenir de l'humanité.»



Catherine Gauvreau, chargée de programme sur la traite d'enfants depuis 2006

«Ce qui me passionne dans mon travail, ce sont les rencontres avec des personnes provenant de divers milieux qui acceptent généreusement

de partager leurs connaissances et leurs expériences. Des travailleurs sociaux, des avocats, des médecins, des travailleurs de rue, des représentants gouvernementaux, ainsi que des bénévoles, stagiaires et de multiples autres individus, participent aux activités de l'IBCR, dont l'élaboration d'outils pour lutter contre la traite des enfants au Québec. Leur contribution est essentielle afin que nous puissions ensemble protéger et faire respecter davantage les droits des enfants dans notre société et ailleurs dans le monde.»



Anissa Bouyahi, consultante en gestion pour le programme de la traite d'enfants

«J'ai travaillé pendant cinq mois pour l'IBCR comme consultante sur la traite d'enfants au Québec.

J'ai évalué l'un des principaux programmes du Bureau afin de déterminer le niveau de réalisation des activités-clés du projet. J'ai entrepris, par la suite, la rédaction d'un rapport final sur la méthodologie de recherche de l'IBCR, les résultats qualitatifs et les perspectives en matière de lutte contre la traite. Cette expérience a été très enrichissante car elle m'a permis de mettre à contribution certaines compétences acquises avec l'UNICEF. J'ai également beaucoup appris sur la mission de l'IBCR. J'ai énormément apprécié la vision, le leadership de la direction ainsi que la précieuse collaboration de l'équipe, y compris les stagiaires et les bénévoles. »



Berthilde Murorunkwere, assistante administrative depuis 1998

«Je viens de passer 10 ans au Bureau international des droits des enfants sans me rendre compte que le temps passe, et ma passion et ma motivation

sont plus vivantes qu'au début. J'ai eu le temps d'apprécier et de saluer le travail impeccable de l'équipe des stagiaires du Bureau. Témoin du chaos de tous les droits humains pendant le génocide des tutsis du Rwanda, je trouve que le Bureau a une mission à la fois colossale et noble. Les enfants sont aussi précieux que fragiles. Ils sont les femmes et les hommes de demain, c'est notre avenir. Il est de notre devoir de défendre les droits des enfants car ils sont l'un des piliers incontournables pour l'avenir de l'humanité. C'est plus qu'un travail pour moi, c'est poser ma petite pierre pour consolider la base de notre future relève.»



Shayan Remtoulah Mamodaly, stagiaire pour le programme des profils nationaux d'octobre 2007 à février 2008

«J'ai travaillé au Bureau sur la mise en place d'un manuel de formation servant à l'élaboration de profils

nationaux sur les droits de l'enfant. J'ai également pu approfondir l'analyse de questions qui jusque là n'ont pas été suffisamment prises en considération au Canada, comme celles du tourisme sexuel impliquant des enfants. Le travail au Bureau m'a permis de me familiariser avec différents concepts liés à la protection de l'enfant. Cela a représenté pour moi un pas important dans ma formation. Je me souviendrais du Bureau comme d'une grande famille qui chaque jour travaille dans l'optique d'apporter cette lueur d'espoir à des millions d'enfants.»



Charles Dalens, stagiaire pour le programme des profils nationaux de septembre 2007 à mai 2008

«En neuf mois de stage, j'ai eu la chance de découvrir une organisation très dynamique dans ses nombreuses

activités concernant les droits de l'enfant. Arrivé au Bureau au milieu de sa mutation avec de nouveaux locaux que tous doivent apprivoiser et une nouvelle directrice m'a permis de vivre une expérience unique et très enrichissante, tant professionnellement que humainement.»



Les enfants victimes et témoins d'actes criminels



Me Cyril Laucci
Gestionnaire de programme

Des millions d'enfants à travers le monde subissent des traumatismes liés à la criminalité et à l'abus de pouvoir. Les droits de ces enfants n'ont pas été adéquatement reconnus et ceux-ci risquent de souffrir d'autres préjudices dans le processus de justice. Les enfants sont vulnérables et requièrent une protection particulière en raison de leur âge, de leur degré de maturité et de leurs besoins individuels particuliers. Les jeunes filles sont particulièrement vulnérables et risquent d'être l'objet de discrimination à toutes les étapes du système de justice. De plus, les enfants victimes et témoins risquent de souffrir d'autres préjudices s'ils sont considérés à tort comme délinquants alors qu'en réalité ils sont victimes et témoins. Un meilleur soutien aux enfants victimes et témoins d'actes criminels peut amener les enfants et leurs familles à divulguer des cas de victimisation et à mieux participer au processus de justice.

C'est dans ce contexte, et plus particulièrement en réponse au besoin d'assistance exprimé par les gouvernements et les professionnels œuvrant dans ce domaine, que l'IBCR a mis sur pied son programme sur les enfants victimes et témoins d'actes criminels. Dès la fin des années 90, le Bureau a débuté des recherches sur les normes et standards déjà en place, dont la *Convention relative aux droits de l'enfant* qui vise à assurer la reconnaissance effective des droits des enfants et la *Déclaration des principes fondamentaux de justice relatifs aux victimes de la criminalité et aux victimes d'abus de pouvoir* qui contient des principes accordant aux victimes le droit à l'information, à la participation, à la protection, à la réparation et à l'assistance. Les recherches ont également porté sur les bonnes pratiques développées dans ce domaine, ayant à l'esprit la diversité des systèmes et traditions juridiques.

Considérant que la criminalité est de plus en plus transnationale et qu'il est nécessaire d'assurer aux enfants victimes et témoins d'actes criminels une protection équivalente dans tous les pays, le Bureau a élaboré un ensemble de lignes directrices offrant un cadre pratique afin d'aider et de guider dans leur pratique quotidienne les professionnels et autres intervenants qui travaillent avec des enfants victimes et témoins ainsi que d'aider à l'élaboration, la révi-

sion et l'application des lois, des procédures et des pratiques nationales dans ce domaine.

Peu après la finalisation des Lignes directrices en 2003, déterminé à voir celles-ci mises en application sur le terrain et soucieux de sensibiliser les décideurs à la situation des enfants victimes et témoins d'actes criminels à travers le monde, l'IBCR a décidé de faire pression sur les États en vue de l'adoption des Lignes directrices par les Nations Unies. Le 22 juillet 2005, le Conseil Économique et Social des Nations Unies adoptait les «Lignes directrices en matière de justice dans les affaires impliquant les enfants victimes et témoins d'actes criminels» (résolution ECOSOC 2005/20), tout en reconnaissant officiellement la contribution de l'IBCR aux travaux préparatoires.



Résultats obtenus en 2007-2008

Cette année, l'IBCR a participé à divers événements et activités de promotion des Lignes directrices. Nous avons notamment pris part à une réunion d'experts à Vienne en avril 2007, où le groupe d'ex-

perts a adopté le projet GLO/S67 (*Assisting Member States in the implementation of the United Nations Guidelines on Justice in Matters Involving Child Victims and Witnesses of Crime*).

Pour faire connaître les Lignes directrices auprès des enfants et ainsi les informer de leurs droits et de la façon de se protéger, l'IBCR et ses partenaires, en l'occurrence l'Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (ONUDC), l'UNICEF et le Centre de recherche INNOCENTI, ont préparé une version pour enfants des Lignes directrices. Cette version rédigée dans un langage adapté aux enfants a été publiée simultanément en anglais, arabe, chinois, français, russe et espagnol, tant sous format électronique (CD-ROM) que sous forme de feuillet couleur.

Enfin, l'IBCR et ses partenaires élaborent des outils pour guider les décideurs, responsables des politiques et les professionnels dans leurs efforts d'application des Lignes directrices et pour adapter les lois et politiques en conséquence. Plus précisément, l'IBCR, l'ONUDC et l'UNICEF ont finalisé le guide d'application ainsi qu'un modèle législatif pour appuyer les efforts de mise en œuvre des Lignes directrices. À présent, nous collaborons aux modules de formation interactifs pour les intervenants auprès des enfants victimes et témoins d'actes criminels.

La traite et l'exploitation sexuelle des enfants



Me Catherine Gauvreau,
Gestionnaire de programme

Au cours de l'année 2007-2008, l'IBCR a effectué le deuxième volet du projet *Stratégie d'action en matière de protection des droits des enfants victimes de la traite au Québec*, financé par le ministère de la Sécurité publique du Canada (section Québec).

Le programme de la traite a également travaillé à préserver un lien entre les intervenants qui travaillent à contrer le phénomène de la traite.

Comme il n'existe pas de moyens adaptés qui permettent d'identifier les enfants victimes/à risque, nous avons créé une boîte à outils pour les intervenants travaillant auprès des enfants, qui sera largement distribuée à l'occasion de plusieurs activités au cours des prochaines années. Les objectifs visés sont de fournir de l'information sur ce phénomène, de faciliter l'identification des enfants victimes/à risque et d'identifier des ressources, vers lesquelles les intervenants peuvent se tourner, le cas échéant.

Renforcer la constitution de réseaux et l'échange entre les différents paliers gouvernementaux et les organismes communautaires

La grande majorité des intervenants ont mentionné au cours de la recherche-action, que le manque de collaboration entre les intervenants, la difficulté de relier les différents services et d'échanger des renseignements, constituent des obstacles majeurs pour assurer une protection des enfants victimes/à risque. Par conséquent, le Bureau a mis sur pied, en juin 2007, un comité qui a guidé l'équipe de travail dans le cadre de ses activités. Une attention particulière a été portée sur la situation vécue par les enfants victimes de la traite externe ou à risque de le devenir, dans le but d'élaborer des solutions pour les protéger adéquatement.

Dans le cadre de ses activités, le Bureau travaille en partenariat avec les organismes gouvernementaux et non gouvernementaux, afin de s'assurer de la pertinence de ses interventions et d'un plus grand impact auprès des personnes visées par celles-ci.

L'IBCR est ainsi membre de coalitions, telles que le Conseil canadien pour les réfugiés, la Coalition du Temple El-Beth Sholom et le Comité fédéral contre l'exploitation sexuelle des enfants et des jeunes à des fins commerciales. Nous échangeons ainsi de manière plus efficace de l'information avec nos partenaires et nous participons aux diverses actions et campagnes pour la défense des droits.

Projet traite d'enfants

Diffuser les résultats de la recherche sur la traite d'enfants au Québec

Au cours du mois de mai 2007, le Bureau a largement diffusé son rapport de recherche. Nous avons également émis des recommandations s'adressant au groupe interministériel québécois sur la traite des femmes migrantes, ainsi qu'au groupe interministériel fédéral sur la traite de personnes. Ces recommandations sont réparties en deux catégories, soient la prévention de la traite et la protection des enfants victimes.

Durant l'année 2007-2008, plusieurs présentations portant sur la situation de la traite d'enfants au Québec ont été organisées lors de divers colloques et conférences, tels le Forum Social Québécois, la Conférence nationale sur les enfants disparus et le Colloque québécois sur la maltraitance envers les enfants et adolescents. Des articles portant sur la problématique ont été publiés dans divers périodiques. L'IBCR a également pu participer à un des événements grand public pour présenter un portrait de la situation des enfants victimes de la traite au Québec.



Projet sur les enfants séparés

Au cours de cette année, l'IBCR et d'autres organismes canadiens pour la défense des droits des enfants ont continué à discuter avec des représentants d'Immigration Canada et de l'Agence des services frontaliers, des enjeux touchant spécifiquement les enfants séparés. Nous avons, entre autres, donné nos commentaires sur les procédures émises pour le traitement des demandes de protection d'enfants mineurs qui revendiquent le statut de réfugié au Canada. Les principaux enjeux soulevés portaient notamment sur l'absence d'une politique nationale sur les enfants séparés, la collecte inefficace de données, la mise en œuvre du Protocole relatif à la tutelle et le moratoire sur l'accueil des enfants séparés au Canada. A cet effet, la disparition du Service social International -Canada (SSI) a été accueillie avec déception. Le SSI a développé une expertise pertinente en matière de promotion et de défense des droits des enfants ainsi qu'un réseau de bénévoles d'envergure et d'organismes affiliés dans plus de 120 pays.

Partager les connaissances acquises...

Projet LICADHO-IBCR

Au cours de l'hiver 2008, l'IBCR, en collaboration avec l'Université du Québec à Montréal, a eu le privilège de réaliser une formation sur les droits des enfants victimes d'exploitation sexuelle auprès du personnel de la Ligue cambodgienne pour la défense des Droits de l'Homme. Cette formation, financée par l'Agence Canadienne pour le Développement International, avait pour but de transmettre des connaissances et de renforcer les capacités d'intervention des participants.

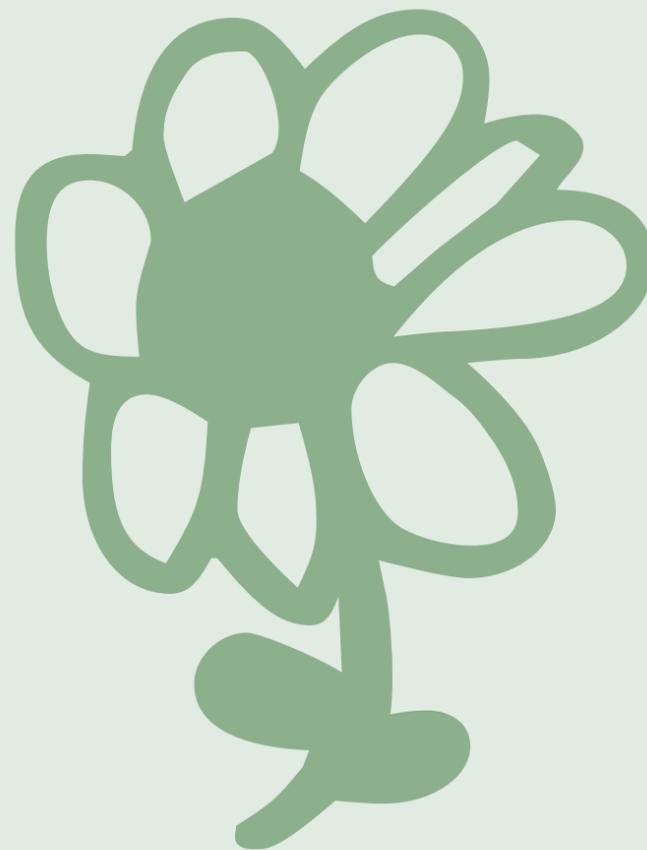
Élargir notre champ d'action pour les prochaines années...

Au cours de l'année prochaine, le Bureau se penchera également sur les autres formes d'exploitation sexuelle à des fins commerciales, notamment sur le tourisme sexuel impliquant des enfants. L'IBCR examinera de quelle façon les acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux peuvent lutter de manière efficace contre l'exploitation sexuelle des enfants au Canada et dans le monde.

Conclusion, des réalisations à venir

Former les intervenants sur la traite d'enfants au Québec

Compte tenu du fait que la première étape dans la lutte contre la traite d'enfants consiste à adopter des mesures permettant d'identifier des enfants victimes/à risque, le Bureau va amorcer en mars 2008 et ce, pour une période de deux ans, la rédaction d'un module de formation s'adressant aux intervenants de première ligne. Ce projet intitulé: *La traite des jeunes filles, une forme de violence qui existe chez nous* sera réalisé grâce à la subvention octroyée par le programme de promotion de la femme sous l'égide de Condition féminine Canada.



Guillaume Landry,
Gestionnaire de programme

Le Programme des Profils nationaux

Faire une différence

Le programme des profils nationaux est le programme principal du Bureau international des droits des enfants (IBCR). Son objectif premier est de combler le vide laissé dans le système de surveillance des Nations Unies pour la mise en œuvre de la Convention relative aux droits de l'enfant (CDE) en analysant et en documentant l'état de la mise en application de la CDE et de ses Protocoles facultatifs. Le deuxième objectif du programme est de promouvoir le partage des bonnes pratiques et de contribuer au système de surveillance en complément, notamment, au travail du Comité des droits de l'enfant des Nations Unies.

Publiée sous forme de profils nationaux, cette analyse met en valeur les progrès réalisés, les programmes innovateurs et les défis à relever aux niveaux national et régional. D'autre part, la perspective régionale permet de présenter les réalisations de l'ensemble des pays étudiés tout en exposant les défis communs à relever. Ces profils sont à la base du dialogue avec les décideurs des pays concernés pour les aider à intégrer leurs conclusions et à faire en sorte que les États mettent pleinement en œuvre la CDE.

L'Afrique du Nord

L'IBCR a reçu un appui du Ministère des Affaires étrangères de la Suède pour analyser les progrès réalisés par cinq pays de l'Afrique du Nord (Algérie, Égypte, Libye, Maroc et Tunisie) quant à la mise en œuvre de la CDE et de ses Protocoles facultatifs. Cette deuxième publication comporte une analyse régionale qui permet de comparer les bonnes pratiques entre pays voisins.

Un appui du siège new-yorkais de l'UNICEF a permis de traduire l'ensemble de la publication en arabe, de l'imprimer dans les deux langues (anglais et arabe) et d'en faire une diffusion plus large dans la région concernée, tout comme à l'international. La traduction a donné l'opportunité de rejoindre un nombre plus important d'intervenants et d'acteurs impliqués dans le domaine. De plus, l'arabe a permis de rejoindre les cinq pays à la fois, un facteur crucial pour la pertinence de l'analyse régionale.



Une présentation du travail qui interpelle la région...

La version arabe du rapport a ensuite été lancée officiellement au Caire (Égypte) en juin 2007, dans le cadre de la «Troisième Conférence régionale du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord sur la violence faite aux enfants». L'événement a permis de rejoindre des centaines de décideurs, de représentants gouvernementaux, d'experts sur les droits de l'enfant et de personnel de diverses organisations non gouvernementales internationales, régionales et nationales. Plus de 300 participants ont pris part à la conférence et les médias de la région ont été sollicités pour couvrir l'événement. L'initiative de l'IBCR a suscité énormément d'enthousiasme et d'éloges, notamment de la part des représentants gouvernementaux de la région. Il s'agissait donc d'une première opportunité de retourner dans la région, de présenter les résultats auprès des acteurs concernés et de poursuivre le dialogue avec les gouvernements à partir de l'analyse produite.

Cette deuxième édition des Profils nationaux a connu des succès encourageants. Par exemple, le gouvernement tunisien a informé les participants lors du lancement au Caire qu'il avait changé sa législation suite à la publication du rapport du Bureau, notamment en harmonisant l'âge minimal du mariage à 18 ans pour les garçons et les filles. Save the Children Royaume-Uni a par ailleurs utilisé le rapport régional lors d'une formation de son personnel en Égypte sur le travail des enfants, de manière à mieux connaître ce qui se fait dans les pays limitrophes à ce sujet. UNICEF Tunisie a indiqué qu'il employait le rapport dans l'introduction de son personnel à l'état des droits de l'enfant dans la région.

Ceci dit, l'IBCR a rapidement réalisé que la valeur réelle du projet réside moins dans la publication du rapport que dans l'utilisation qui en est faite.

L'étape collaborative : les Grands Lacs africains

En mars 2008, le Bureau a reçu un appui de la part de l'Organisation internationale de la Francophonie pour élaborer un projet de surveillance des droits de l'enfant en Afrique du Centre afin de mesurer les progrès et de promouvoir les bonnes pratiques au Burundi, au Congo, en République démocratique du Congo et au Rwanda.

Conscient du besoin de faire du programme des profils nationaux une initiative qui mène à des impacts réels sur le respect des droits de l'enfant et, par conséquent, d'en faire davantage un programme soutenant l'action pour faire des droits de l'enfant une réalité, l'IBCR aspire donc à favoriser le dialogue entre les acteurs de tous les horizons autour des principes et des objectifs inscrits dans la CDE. Ainsi, le Bureau travaille à ce que le contenu du rapport produit dans le cadre de ce projet soit au cœur d'un séminaire de quatre jours, où près d'une quarantaine de participants seraient conviés à Brazzaville (Congo) pour partager et échanger sur les pratiques et les politiques régionales en matière des droits de l'enfant. Cette opportunité de rassembler les acteurs-clés concernés par les questions de l'enfance dans la région pourrait notamment servir à développer leurs compétences en matière de participation des enfants. De plus, ce séminaire régional permettrait de partager l'analyse et d'inciter au dialogue entre la société civile et les instances gouvernementales ; l'objectif premier étant d'influencer les décisions en faveur de la pleine mise en œuvre des engagements internationaux pour tous les enfants de la région.

Améliorer la démarche et impliquer les acteurs...

L'IBCR a adapté son approche pour transférer son savoir-faire et accroître la collaboration avec des partenaires situés dans les régions concernées afin de les habituer à non seulement produire eux-mêmes des profils nationaux et des analyses régionales détaillées, de manière indépendante, mais aussi à utiliser les résultats pour intervenir en faveur de la pleine mise en œuvre de la CDE dans leur pays et leur région. Ce projet se fonde sur le principe selon lequel les organisations de la société civile peuvent et doivent jouer un rôle-clé dans la protection et la promotion des droits de la personne en général, et des droits des enfants en particulier. Il s'agit d'une approche à plus long terme couvrant un plus grand nombre de pays au sein d'une même région, permettant dès lors de construire des bases solides chez les partenaires en veillant à la pérennité de l'implication de ces acteurs sur ces questions.

Le Programme des enfants touchés par les conflits armés

Une implication de longue date

Le Bureau international des droits des enfants s'est impliqué depuis plusieurs années dans la promotion et la protection des droits des enfants touchés par les conflits armés. Cette implication a débuté en 1999 dans le cadre du second cycle des audiences du Tribunal International des droits des enfants. Une série de consultations et de recherches ont d'abord été menées pour mieux cerner les défis rencontrés par ces enfants et pour étudier les options permettant de combler les lacunes du système international en la matière.

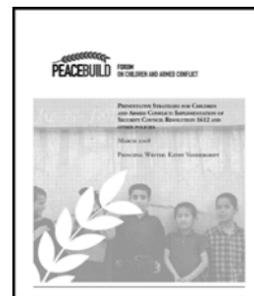
Un engagement renouvelé

Depuis plusieurs années, le Bureau a été un membre actif du Groupe de travail canadien sur les enfants dans les conflits armés, un réseau regroupant les principaux acteurs de la société civile canadienne afin de mieux promouvoir des stratégies et des politiques pour faire avancer, au Canada et dans le reste du monde, la cause des enfants dans les conflits armés. Ce Groupe de travail a pris une nouvelle forme en 2006 en intégrant le gouvernement en tant que membre du Groupe, changeant par le fait même son nom pour devenir le Forum sur les enfants dans les conflits armés. Le Forum combine donc les besoins et les priorités des acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux œuvrant de concert en faveur des droits des enfants dans les conflits armés.

IBCR : Coordonateur du Forum canadien sur les enfants les conflits armés

Le Bureau assume depuis septembre 2007 le rôle de coordination du Forum et co-préside les réunions du Forum en compagnie du représentant gouvernemental. A ce titre, l'IBCR a organisé à Ottawa (Canada), un atelier de deux jours sur la réintégration des enfants touchés par les conflits armés. En collaboration avec les autres membres du Forum sur les enfants dans les conflits armés et l'Université Saint Paul d'Ottawa, cette rencontre d'échange a

pu voir le jour grâce au soutien de l'Agence canadienne de Développement international. Réunissant plus de 120 participants, dont une douzaine d'invités internationaux et près de quarante jeunes, l'atelier a permis de mieux cerner



les défis actuels associés au processus de réinsertion des enfants, notamment les droits et les besoins particuliers des filles, les difficultés rencontrées lors de la réinsertion sociale et psychologique, les limites des modes actuels de financement de programmes et les options de collaboration avec les missions de maintien de la paix.

En février 2008, l'IBCR a été invité par le gouvernement espagnol et la Coalition espagnole pour mettre fin à l'utilisation d'enfants soldats, à présenter une allocution sur la situation des filles associées aux forces et aux groupes armés en Afrique de l'Ouest lors d'une conférence à Madrid, en Espagne. L'événement marquait la sixième année de l'entrée en vigueur du Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés et réunissait une dizaine d'experts et une soixantaine de participants autour du thème des filles touchés par les conflits armés.

En mars 2008, le Bureau a été l'hôte d'un autre atelier, se déroulant cette fois à Montréal. Au total, 31 experts provenant d'une dizaine de pays se sont réunis pour discuter du besoin d'investir davantage dans la prévention des impacts négatifs des conflits sur les enfants, particulièrement en lien avec la Résolution 1612 du Conseil de Sécurité des Nations Unies. Cet atelier avait pour objectif de contribuer à une recherche sur cette question qui a été remise à la fin du mois de mars au Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada.

Les répercussions de cet atelier ont été nombreuses, avec notamment l'insertion au sein des nouvelles Lignes directrices relatives à la mise en œuvre de la Résolution 1612 développées par le siège de l'UNICEF à New York, de plusieurs préoccupations soulevées lors de l'atelier, comme le besoin d'inclure une stratégie de communication claire ou l'importance de lier le travail avec les autres initiatives en matière de prévention sur le terrain. D'autres exemples incluent l'intégration de plusieurs idées discutées lors de l'atelier au sein du groupe de travail concernant la Résolution 1612 en Afghanistan, ou encore l'activation de nouveaux liens avec des programmes dans l'Ouest canadien pour les enfants ayant subis les impacts d'un conflit armé qui vivent aujourd'hui au Canada.

Poursuivre le travail

L'IBCR entend maintenir son engagement auprès des enfants touchés par les conflits armés en poursuivant sa collaboration avec le Forum sur les enfants dans les conflits armés. Des initiatives sont étudiées pour réactiver la publication portant sur les normes et les lois applicables aux enfants dans les conflits armés et pour approfondir les connaissances dans divers domaines, notamment la situation des filles dans les conflits armés.

